

APPEL À PROJETS 2023



Candidatez
du **25 mai**
au **15 juin**
2023

S'ENGAGER
AU SERVICE DU VIVANT :
PRÉSERVER LES FORÊTS
et TRANSFORMER LES PRATIQUES AGRICOLES

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EN LIGNE
Plus d'infos sur : <https://www.mirova.com/fr/mirova-foundation>

QUI NOUS SOMMES

En écho à la raison d'être de Mirova, investisseur à impact engagé, les projets soutenus par son fonds de dotation Mirova Foundation répondent à des enjeux souvent interconnectés sur trois domaines d'intervention : la restauration des écosystèmes et la préservation de la **biodiversité**, l'adaptation et la lutte contre le **changement climatique**, l'**inclusion sociale** et le bien-être des populations.

Mirova Foundation accompagne des structures d'intérêt général à un **moment charnière, en phase de démarrage ou de passage à l'échelle**. Par la sensibilisation, l'information mais aussi le plaidoyer, Mirova Foundation agit également comme caisse de résonance des porteurs de projets, des causes qu'ils défendent et des solutions qu'ils proposent. Avec un **objectif commun** : amplifier le mouvement vers les transitions écologiques et sociales. Pour mettre en œuvre cette vision, Mirova Foundation met en place un **accompagnement personnalisé sur une durée de trois ans**. La sélection des projets s'effectue chaque année via un appel à projet dédié à l'un de nos trois domaines d'intervention.

En 2023, notre **appel à projet** sera consacré à la Biodiversité avec un focus sur les thématiques suivantes : **Forêts et Agroécologie**.

CONTEXTE

Face à l'érosion de la biodiversité et à l'accélération du réchauffement climatique, repenser notre rapport au vivant est indispensable. Selon l'IPBES, un million d'espèces animales et végétales (sur un total estimé à 8 millions) pourraient disparaître de la Terre dans les prochaines décennies¹ et les forêts abritent plus de la moitié de la diversité animale et végétale terrestre². Dans le même temps, se nourrir durablement est un enjeu majeur pour notre santé et pour l'environnement mais aussi pour la pérennité de nos modèles agricoles.

Les forêts permettent de subvenir aux besoins vitaux de 300 millions de personnes et offrent une multitude de services écologiques, économiques et sociaux³. Partout dans le monde, elles sont menacées par la surexploitation et le changement climatique, comme le montrent l'augmentation massive de la déforestation ou encore les incendies et méga-feux qui ont ravagé depuis plusieurs étés l'Ouest des Etats-Unis, la Sibérie et même la France l'année dernière.

¹ Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques : https://www.ipbes.net/media_release/Sustainable_Use_Assessment_Published

² <https://www.wwf.fr/champs-d'action/foret>

³ <https://www.wwf.fr/champs-d'action/foret>

L'agriculture intensive est quant à elle une des principales sources d'érosion de la biodiversité avec plus du tiers de la surface des continents qui est exploitée⁴. Le secteur agricole est, par ailleurs, traversé par une période de profondes mutations (diminution du

nombre d'agriculteurs, augmentation des sécheresses et aléas climatiques, développement d'espèces invasives ...) et l'agroécologie doit permettre d'ouvrir un chemin pour transformer durablement nos modèles vers une agriculture régénératrice et non plus destructrice.

Opérer la transition des pratiques agricoles et forestières est une des clés pour développer un système plus durable, respectueux de l'homme et de l'environnement. C'est pourquoi, nous sommes convaincus que c'est en agissant collectivement pour accompagner les acteurs dans la meilleure prise en considération des enjeux écologiques que nous pourrions accélérer la transition vers un modèle plus respectueux du vivant et des ressources naturelles, nécessaires au maintien des conditions de vie sur la planète.

NOTRE VISION

Accélérer les transitions économique, sociale et environnementale nécessite de s'affranchir des cadres de pensée établis et de repenser en profondeur nos mécanismes de développement. Apporter des réponses à la hauteur de l'effondrement du vivant passe par un mouvement collectif qui concerne tous les acteurs de la société.

La richesse des initiatives sur nos territoires et le dynamisme de la société civile font émerger des démarches innovantes et offrent des réponses durables à ces enjeux. Pour autant, le secteur associatif, particulièrement actif et agile pour imaginer, expérimenter et mettre en œuvre des solutions, peine souvent à trouver des financements. C'est également le cas de la recherche scientifique qui est pourtant un des maillons centraux de la transition pour nous permettre de mieux comprendre les enjeux.

Nous pensons que la finance à impact constitue un levier fort d'accélération des transitions vers un modèle de société durable. Pour autant, **la philanthropie a également un rôle à jouer pour soutenir les acteurs et projets associatifs qui portent des solutions en faveur de l'intérêt général.** Dans le prolongement de la mission de Mirova, Mirova Foundation soutient des projets d'intérêt général que Mirova ne pourrait pas financer en tant qu'investisseur. Nous accompagnons leur développement sur la durée et créons les conditions d'une relation partenariale de qualité.

LES OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS ET NOTRE ENGAGEMENT

En soutenant vos projets, **nous souhaitons agir à vos côtés pour la préservation et la restauration de la biodiversité.** Cet appel à projets vise à **amplifier les initiatives porteuses de transitions en faveur des forêts et de leurs écosystèmes ainsi que de l'agroécologie et de la transformation des pratiques agricoles vers une agriculture régénératrice.**

⁴ www.ofb.gouv.fr

Pour cela, Mirova Foundation soutient des structures d'intérêt général à un moment charnière : **en phase de démarrage ou de passage à l'échelle**. L'enveloppe totale disponible pour cet appel à projets s'élève à 450 000 € sur 3 ans afin d'accompagner 2 à 3 porteurs de projets.

Au-delà d'un financement structurant et dans la durée, Mirova Foundation propose à chaque lauréat un accompagnement individuel et personnalisé en créant les conditions **d'une relation partenariale pérenne et humaine avec les porteurs de projets**.

Cela se traduit par des échanges réguliers, des visites de terrain ou encore de la mise en réseau, mais également par **le fait de lui laisser la possibilité et la flexibilité d'affecter librement le don financier octroyé**, en fonction des besoins de la structure ou du/des projet(s) mené(s). Convaincue que les porteurs de projets sont les plus compétents pour utiliser de manière optimale les fonds alloués, Mirova Foundation souhaite ainsi leur permettre de créer une relation de confiance et leur donner les moyens d'agir au plus près de leurs besoins.

Cet accompagnement se compose de trois volets

Mécénat financier

- >> Les enveloppes accordées se situeront entre 50 000-100 000€/an. Le montant alloué à chaque lauréat sera compris entre 150 000 et 300 000€ au total, réparti sur 3 ans maximum sur la période 2023 à 2025.
- >> Le montant alloué pourra être affecté librement en fonction des besoins de la structure ou du/des projet(s) mené(s).
- >> Co-construction du référentiel d'impact (cadre logique) au début du partenariat avec les objectifs sur 3 ans déclinés par année.
- >> Un rapport intermédiaire sera demandé chaque année, basé sur le référentiel d'impact et évalué avec l'équipe du fonds de dotation pour vous permettre, si nécessaire, de réajuster les objectifs en fonction de vos besoins.

Mécénat de compétences

En fonction des besoins techniques identifiés par la structure (ex : mesure de l'impact, renforcement du modèle économique, recherche de financement, communication...), Mirova Foundation pourra mettre à disposition l'expertise et les compétences de collaborateurs volontaires de Mirova.

Valorisation, mise en lumière et mise en réseau

Notre objectif est d'accompagner au mieux les projets que nous soutenons et de les mettre en lumière à travers la sensibilisation, l'information, mais aussi le plaidoyer. Lorsque cela est possible, Mirova Foundation agit également comme caisse de résonance des porteurs de projets, des causes qu'ils défendent et des solutions qu'ils proposent.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Qui peut candidater ?

Critères d'éligibilité

Attention, les candidatures des structures qui ne sont pas éligibles au mécénat ou ne correspondent pas à nos critères d'éligibilité ne seront pas étudiées.

- >> Le projet est porté par une structure d'intérêt général, éligible au mécénat d'entreprise dont le siège social est situé en France ou en Union Européenne.
- >> Les projets peuvent être de nature différente : projet associatif dans sa globalité, projet de terrain, recherche-action, recherche scientifique ou académique.
- >> Le porteur de projet possède une expérience avérée dans le domaine concerné, a déjà mené des actions similaires et obtenu des résultats positifs et concrets, et justifie d'une bonne connaissance du contexte et d'un ancrage local.
- >> La structure ou les projets qu'elle déploie est à un moment charnière, en phase de démarrage ou de passage à l'échelle :
 - **Phase de démarrage** : Besoin d'accompagnement pour initier, tester, expérimenter, un ou des projets et/ou pour structurer le développement et pérenniser les financements et les emplois.
 - **Passage à l'échelle** : Besoin d'accompagnement pour consolider, stabiliser et pérenniser les financements, les emplois, les outils stratégiques et opérationnels indispensables pour poursuivre la croissance et démultiplier l'impact à plus grande échelle.
- >> L'organisation porteuse du projet en est directement opératrice, intégralement ou partiellement dans le cas d'un collectif.
- >> Le projet inclut d'autres cofinancements (acquis ou sollicités) en complément du soutien qui serait accordé par le fonds de dotation Mirova Foundation.
- >> Le projet doit s'inscrire sur la thématique **Forêts et/ou Agroécologie**.
- >> Le projet doit comporter un **volet sensibilisation** des différentes parties prenantes (citoyens, pouvoirs publics/collectivités, propriétaires privés pour les forêts, agriculteurs) afin de favoriser une meilleure perception et prise en compte des enjeux liés à la biodiversité par la société. Ce volet sensibilisation peut prendre différentes formes : formation, actions de sensibilisation sur le terrain, ateliers, guides pratiques, etc.

Critères thématiques

Le projet doit couvrir au minimum **deux critères** parmi ceux mentionnés ci-dessous :

>> Forêts : favoriser la gestion durable des forêts en France et en Europe

- Utiliser des techniques respectueuses de l'environnement pour la gestion forestière ;

- Assurer une gestion multifonctionnelle valorisant tous les services écologiques des forêts ;
- Favoriser la plantation de différentes variétés de semences ;
- Favoriser le développement et la protection des haies champêtres (plantation et préservation) ;
- Adapter les pratiques forestières et l'entretien des forêts au changement climatique et ses conséquences (sécheresse, méga-feux, inondations, lutte contre les coupes rases, etc.).

>> Agroécologie - favoriser la transformation du modèle agricole vers des pratiques agroécologiques et la diversification des cultures en France et à l'international

- Soutenir la mise en place d'une agriculture régénératrice (élevage et cultures) à travers la régénération des sols ;
- Limiter l'usage de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques à ceux autorisés dans le cadre des réglementations nationales/européennes/internationales ;
- Accroître la biodiversité fonctionnelle ;
- Intégrer la question de la sobriété des ressources dans les pratiques agricoles ;
- Lutter contre l'érosion des sols et favoriser leur régénération (plantation de haies, diversification des cultures, gestion combinée élevage/maraîchage, diversification des semences).

Critères d'exclusion

- >> Les projets qui concernent le champ de la finance durable, de l'ESG ;
- >> Les projets à caractère lucratif, promotionnel ou publicitaire ;
- >> Les projets à caractère évènementiel (salon, festival, ...) ;
- >> Les projets à caractère religieux, confessionnel ou politique ;
- >> Les projets portés par une personne physique ;
- >> Les projets déjà achevés ou ayant vocation à être achevés dans les 6 mois suivant la prise de décision ;
- >> La demande de financement ne pourra pas être consacrée uniquement à des projets de sensibilisation ou formation ;

Comment candidater ?

Le dossier de candidature est à remplir sur la plateforme SurveyMonkey via ce [lien](#). Les modalités de réponse sont précisées dans le dossier de candidature.

Dates de dépôt des candidatures : du jeudi 25 mai au jeudi 15 juin 2023 à 17h.

Processus de sélection

Les projets et les structures qui les portent seront étudiés selon : la pertinence, la faisabilité, le territoire et les populations, et la démarche de suivi et d'évaluation.



Calendrier



Si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'équipe de Mirova Foundation à cette adresse : foundation@mirova.com